

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 23 Juin 2021	Séance du : Mardi 29 Juin 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le vingt-neuf Juin à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 37	
Présents : 34	Pour : 37	
Absents : 8	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault) Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault) M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

25. Tourisme - Office de tourisme intercommunal – Tarifs 2021

Tarifs d'objets en vente de la boutique de l'office du tourisme ou sur la Base de Plein Air

Monsieur COSTE rappelle que les services tourisme et Base de Plein Air du pôle tourisme et pleine nature, mettent tout en œuvre afin de proposer certains objets publicitaires à la vente des visiteurs qui en auraient besoin, ou souhaiteraient repartir avec un souvenir.

Aussi il est proposé de voter les tarifs de revente pour les deux régies et leurs boutiques de vente tel que suit :

- Magnets : 1,40 euros prix d'achat et prix de vente 2,5 euros ou 3 euros (magnet en 3D)
- Ecocups : 1,50 euros sur la Base de Plein Air
- Cendriers : 2,4 TTC euros prix achat et 4 TTC euros prix de vente
- Gourdes : 4,19 TTC euros prix achat et 6 euros prix de vente

Tarifs des visites guidées individuelles

Les services tourisme et patrimoine organisent également des sorties de découverte du territoire sous diverses forme. Il faut renouveler la tarification pour 2021, il est proposé que les tarifs existants restent inchangés, sauf introduction d'un nouveau tarif pour l'encadrement de deux sorties trottinettes sur la saison avec un prestataire privé.

- Adulte : 5€
- Enfant à partir de 6 ans, étudiants, sans emploi : 3€
- Famille / Tribu (1 adulte et 4 enfants ou 2 adultes + 3 enfants) : 12€

- Enfant de moins de 6 ans, pass pro tourisme, carte mobilité réduite : gratuit.
- Tarif spécial (visite + dégustation ou visite + landart) : 7€ pour les adultes

Nouveau tarif, balade en trottinette commentée avec dégustation
-Balade en trottinette : 19 €

En conséquence, Monsieur COSTE propose aux membres du conseil communautaire :

- **D'ADOPTER** la nouvelle grille tarifaire relative *Tarifs d'objets en vente de la boutique de l'office du tourisme ou sur la Base de Plein Air*
- **D'ADOPTER** les *Tarifs des visites guidées individuelles des services tourisme et patrimoine.*

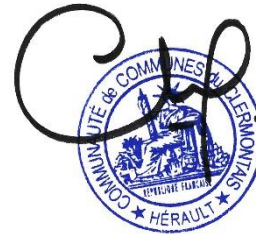
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **ADOPTÉ** la nouvelle grille tarifaire relative *Tarifs d'objets en vente de la boutique de l'office du tourisme ou sur la Base de Plein Air*
- **ADOPTÉ** les *Tarifs des visites guidées individuelles des services tourisme et patrimoine.*

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De communes du Clermontais,



Claude REVEL.